

DEPARTEMENT DES HAUTES ALPES
Extrait du Registre
des délibérations du Conseil Communautaire
de la COMMUNAUTE DE COMMUNES DE SERRE-PONÇON

SEANCE DU 27 JANVIER 2026 A 18 HEURES

L'an deux mille vingt-six, le Conseil Communautaire légalement convoqué le 19 janvier 2026, s'est réuni à la salle des fêtes de Chorges, en session ordinaire sous la présidence de Madame Chantal EYMEOD, Présidente.

Secrétaire de séance : Christine MAXIMIN

Présents: MAXIMIN Christine, BARRAL Jean-Marie, ROUX Noëlle, DURAND Christian, BERTRAND Gina, ARNAUD Jérôme, ZAPATERIA Béatrice, PEYRON Michel, GANDOIS Jean-Pierre, TETENOIRE Michèle, EYMEOD Chantal, PARPILLON Christian, SILVE Wiebke, AUDIER Marc, CEARD Audrey, COULOUMY Christian, DEPEILLE Zoïa, BLANCHET Ouria, BERNARD-BRUNEL Franck, RYCKEBUSCH-LOZZA Marie-Claude, VOLLAIRE Pierre, GAMBAUDO Georges, VERRIER Jean-Luc, BOSQ Gustave, PARIS Bruno, MONTABONE Michel, BACHENET Claude, ROUX Chantal, RAIZER Bernard, BERENGUEL Victor.

Absents excusés: SCARAFAGIO Stéphane donne pouvoir à EYMEOD Chantal, DIDIER Alexandre donne pouvoir à CEARD Audrey, MARROU Jehanne donne pouvoir à AUDIER Marc, METTAVANT Colette donne pouvoir à BERENGUEL Victor, GOURLAIN Mireille.

Absents: RIFFAUD Jean-Louis, PELLISSIER Robert, MAILLARD Laurent.

RAPPORT N° 2026/26 : SMICTOM - Cession du véhicule Poids-Lourd SCANIA CC-337SK

Vu l'avis favorable du conseil d'exploitation de la régie SMICTOM Serre-Ponçon en date du 12 janvier 2026 ;

Dans le cadre de l'optimisation du parc de véhicules poids-lourds et avec l'arrivée de deux nouveaux véhicules en avril, il est proposé de vendre ce camion de marque SCANIA immatriculé CC-337-SK en l'état (panne dont la réparation est chiffrée à 10 000 €) à Jérôme PEYRON-GERARD au prix de 4 500 €.

Caractéristiques du véhicule cédé

N° Immatriculation	Marque	Genre	Année	n° invent	Kms	Energie
CC-337-SK	SCANIA	CAM	25/04/2006	61-2182	500 000	GO

Valeur brute au bilan du bien : 35 000,00 €

Amortissements comptabilisés : 35 000,00 €

Valeur nette du bien : 0.00 €

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Madame la Présidente entendue, et après en avoir délibéré, **DECIDE A L'UNANIMITE** :

- **D'AUTORISER** à céder le véhicule SCANIA CC-337-SK pour un montant de 4 500 €, et à signer tous actes correspondants.

- **DE VALIDER** les ajustements budgétaires en plus-value proposés ci-après :

DEPENSES FONCTIONNEMENT			RECETTES FONCTIONNEMENT		
Chapitre	Article	Montant	Chapitre	Article	Montant
			77	775	4 500,00
042	676	4 500,00			
TOTAL		4 500,00	TOTAL		4 500,00
			RECETTES INVESTISSEMENT		
			Chapitre	Article	Montant
			040	192	4 500,00
			024		- 4 500,00
			TOTAL		0,00

Ainsi fait les jours, mois, an susdits.



La Présidente,

Chantal EYMEOD